

# **Denrées alimentaires diététiques: rapprochement des législations des États membres (modif. directive 89/398/CEE)**

1994/0076(COD) - 01/06/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve la proposition de la Commission, mais suggère de procéder à une meilleure harmonisation des règlements nationaux sur les résidus des préparations pour nourrissons et préparations de suite.